



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

I FRANGEUL PATRIMOINE – Constitution de société

Référence : L030621

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 4 avril 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Marc SAVEY Notaire 20 rue de Rennes – 35132 VEZIN LE COQUET 02.23.62.88.34
AVIS DE CONSTITUTION Par acte reçu par Maître Marc SAVEY, notaire à VEZIN LE COQUET (35132), 20 rue de Rennes, en date du 20 février 2025, il a été constitué une société civile (SC) ayant les caractéristiques suivantes : La société est dénommée : I FRANGEUL PATRIMOINE Nature de la société : Société Civile La société a pour objet en France : La souscription, l'acquisition, la propriété, l'animation, et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ainsi que toute démarche de prospection associé ; L'exploitation directe ou indirecte de toute activité principale ou accessoire qui serait exploitée ou exploitable dans les sociétés visées ci-dessus ; L'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holding ; l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'administration, la location notamment par bail commercial ou professionnel, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; La mise à disposition à titre gratuit de tout ou partie des actifs immobiliers au profit de un ou plusieurs associés ; Exceptionnellement l'aliénation d'actifs mobiliers ou immobiliers devenus inutiles à la Société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt. Le siège social est fixé à : ORGERES (35230), 1 impasse de l'Aven. La société est constituée pour 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR) (apports en numéraire). Toutes les cessions sont soumises à l'agrément préalable. Gérant : Madame Isabelle FRANGEUL, demeurant à ORGERES (35230), 1 impasse de l'Aven. La société sera immatriculée au RCS de RENNES. Pour avis. Le notaire.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)